



Le Reflet - Édition du 10 mars 2007

Une maison de naissance réclamée sur la Rive-Sud

Nathalie Gilbert Les Hebdomadaires Montérégiens

BOUCHERVILLE - La Montérégie a beau être la deuxième région la plus peuplée du Québec et avoir abrité le berceau de 18 % des bébés nés en 2005, soit 13 759 nouveau-nés, elle n'accueille toujours aucune des huit maisons de naissance que compte la province.

En Montérégie, les femmes enceintes doivent se tourner vers l'hôpital ou un réseau de sages-femmes illégal pour accoucher.

Une situation que voudrait voir changer le Mouvement Maison de naissance Montérégie, un groupe de bénévoles qui souhaite que pareille ressource soit disponible, idéalement sur la Rive-Sud immédiate de Montréal.

La porte-parole, Manon Cantin, relate que c'est à la suite de nombreuses demandes de femmes qu'elle côtoie dans le cadre de son travail que l'idée a germé.

"Je travaille dans un organisme qui fait la promotion et le soutien à l'allaitement et plusieurs femmes enceintes déploreraient n'avoir d'autre choix que d'accoucher à l'hôpital. Elles ne pouvaient ni accoucher à domicile, ni dans une maison de naissance. Plusieurs faisaient des demandes dans les maisons de naissance de Sherbrooke ou de Montréal, sans succès, puisque ces ressources affichent complet. Certaines faisaient même appel à un réseau de sages-femmes illégal... Je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose."

Une cinquantaine de personnes se sont mobilisées lors de la toute première réunion du mouvement, en février 2006. "Nous avons amorcé une réflexion, travaillé sur notre demande, visité des maisons de naissance, etc."

Projet en branle

Le 11 janvier dernier, des représentants du Mouvement Maison de naissance Montérégie rencontraient Luc Boileau, le directeur de l'Agence de santé et des services sociaux de la Montérégie. "Cette rencontre a été positive. M. Boileau nous a expliqué que la décision relevait des centres de santé et de services sociaux et qu'il allait présenter notre projet. C'est là que nous en sommes."

Pour Mme Cantin, il est primordial qu'une maison de naissance soit accessible aux femmes de la Montérégie. "Une grossesse est une expérience unique. Le succès des maisons actuellement en place prouve que le besoin est là. Il y a même des listes d'attente et la priorité est donnée aux gens résidant sur le territoire. Les sages-femmes des maisons de naissance peuvent pratiquer de 250 à 300 accouchements par année, à la maison même, à domicile ou en accompagnant la mère à l'hôpital."

Mme Cantin estime que l'emplacement idéal pour une première maison de naissance en Montérégie serait sur la Rive-Sud immédiate de Montréal, le long du Saint-Laurent.

"Mais une seule maison ne pourra, à notre avis, répondre à toutes les demandes. Nous estimons qu'il en faudrait au moins cinq. Selon un sondage SOM réalisé en juillet 2005, 10 % des Québécoises souhaitent accoucher en maison de naissance. Cela représente 1 500 femmes en Montérégie. Mais nous sommes certains qu'avec la publicité entourant l'éventuelle arrivée d'une maison de naissance, cette

proportion serait plus élevée."

Quant aux coûts, Mme Cantin se fie aux chiffres qui émanent du projet d'une maison de naissances à Blainville, dans les Laurentides, qui ouvrira ses portes en août. Il en coûtera quelque 875 000 \$ annuellement pour financer les opérations de la maison, en plus du coût du bâtiment, qui, dans ce cas, a été financé par la municipalité.

Mme Cantin fonde de l'espoir sur la possibilité évoquée le mois dernier par le quotidien Le Devoir que le ministère de la Santé s'engage prochainement à mettre sur pied une vingtaine de maisons de naissance au Québec d'ici dix ans afin de faire quintupler le nombre de naissances avec sages-femmes.

Le Mouvement Maison de naissance Montérégie sollicite l'appui du public et se dit fort du soutien des députés péquistes Marie Malavoy et Louise Harel.